

THERESE E. ZIMMERMANN, MARIANNE MÜLLER, ANDREAS FISCHER

ZENTRUM FÜR UNIVERSITÄRE WEITERBILDUNG

Février 2011

Le «MAS» en Suisse

Überblick

len Angeboten ein wildwuchs
CAS, DAS, MAS überfordert.

zoom

Impressum
© 2011 by Universität Bern,
Zentrum für universitäre Weiterbildung

Bezugsquelle:
Universität Bern
Zentrum für universitäre Weiterbildung
Schanzeneckstrasse 1
Postfach 8573
CH-3001 Bern
www.zuw.unibe.ch
bibliothek@zuw.unibe.ch

ISBN 978-3-906587-35-6
Prix: CHF 15.–

Traduction de la 2e édition remaniée, février 2011

THERESE E. ZIMMERMANN, MARIANNE MÜLLER, ANDREAS FISCHER
ZENTRUM FÜR UNIVERSITÄRE WEITERBILDUNG

Février 2011

Le «MAS» en Suisse

résultats d'une analyse exploratoire

La version française a été réalisée à l'initiative et en collaboration avec le Service de formation continue de l'Université de Genève.

Traduction: Michèle Roquancourt

Table des matières

Abstract	7
1 Situation initiale	7
1.1 Remarque préliminaire	7
1.2 Questions fondamentales et méthode	8
2 La genèse du titre «MAS»	10
3 Les offres MAS	11
3.1 Vue d'ensemble sur les quantités et les prix	11
3.2 Une comparaison: crédits ECTS, prix, conditions d'admission, durée	13
3.2.1 Crédits ECTS	13
3.2.2 Prix	13
3.2.3 Admission	14
3.2.4 Durée	15
3.3 Application des conventions portant sur la dénomination	16
3.4 Quelle est l'utilité d'un MAS?	17
3.4.1 Etudes faites en Suisse	17
3.4.2 Utilité d'avoir accompli une formation postgrade sanctionnée par un MAS	18
4 Conclusions	20
5 Bibliographie	24
6 Annexe	26

Abstract

Depuis que les hautes écoles suisses ont créé le titre «Master of Advanced Studies (MAS)», plus de 14 000 MAS ont été délivrés de 2005 à 2009. Ces diplômes sanctionnant une formation continue (dite aussi postgrade) doivent répondre à des standards précis. Le Centre de formation continue universitaire de l'Université de Berne a examiné de manière approfondie – la présente étude est la première sur ce thème – la dénomination des titres, les conditions d'admission, les coûts, ainsi que les informations disponibles quant à la durée de la formation, le temps à y consacrer jusqu'à l'obtention du titre MAS. Pour répondre à ces questions, l'équipe de recherche a exploité les données générées via l'interrogation par critères, d'août à septembre 2010, de la base de données www.berufsberatung.ch. Cette analyse exploratoire met en lumière l'existence de différences entre les MAS, universitaires ou des HES, en dépit de la standardisation des données: elles portent sur le nombre de crédits ECTS, sur les coûts de formation, les conditions d'admission et la durée du cursus.

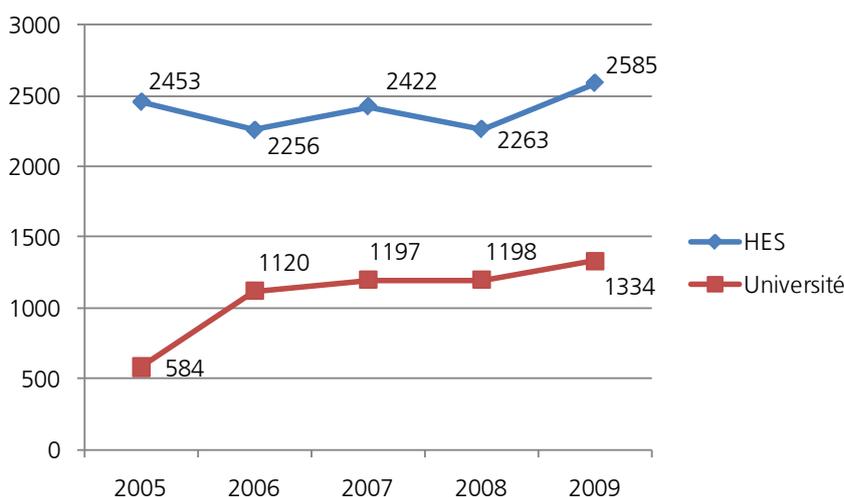
1. Situation initiale

1.1 Remarque préliminaire

Le «Master of Advanced Studies (MAS)» est un titre délivré par les hautes écoles suisses. Les institutions habilitées sont les universités, les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP)¹. Elles présentent leur offre de MAS sur le marché de la formation continue soit seules, soit en coopération, celle-ci d'ailleurs souvent inter-institutionnelle. Ces coopérations peuvent réunir université et HES, englober des institutions étrangères ou encore associer HES et HEP. Il existe également des coopérations entre HES et des institutions de type non universitaire du secteur tertiaire. Dans ce cas de figure, des parties du programme MAS peuvent être accomplies dans des HES.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la quantité de MAS délivrés ces cinq dernières années pour s'en assurer: l'intérêt est grand et il ne fléchit pas (voir figure 1). On observe une hausse par paliers pour les universités, une légère baisse en 2008, suivie d'une hausse en 2009 pour les HES.²

Figure 1: Diplômes MAS dans les HES et les universités 2005–2009



Source: OFS (2009a); (2009b). En lien avec Weber et al. (2010a: 127)

1 Voir aussi le tableau 3 en annexe.

2 Concernant le développement des hautes écoles, voir Weber et al. 2010a.

Les personnes intéressées par un MAS peuvent s'informer par divers canaux, soit directement auprès des institutions organisatrices, soit par Internet. De nombreuses plateformes Internet ou bases de données donnent un aperçu encore plus vaste.³

En dépit du grand nombre de diplômes MAS enregistrés chaque année, il n'existait pas jusqu'ici d'études approfondies et comparatives publiées traitant des conditions d'admission, du nombre de crédits ECTS⁴, du prix de la formation et des pratiques relatives à la dénomination des titres dans ce domaine d'offres. Depuis juillet 2010, le Centre pour la formation continue universitaire (Zentrum für universitäre Weiterbildung [ZUW]) pratique un monitoring des offres de MAS universitaires en Suisse. Etant donné l'absence d'études dans ce domaine, sept questions de fond ont été définies entre août et octobre 2010 dans le cadre de ce monitoring. Elles seront présentées au chapitre suivant.

1.2 Questions fondamentales et méthode

Depuis leur création, les offres MAS ont pris une importance considérable. Sept questions fondamentales ont été formulées dans le but d'établir un récapitulatif en se fondant sur des critères de base. Ces questions sont articulées selon quatre thèmes majeurs. Sur le plan du déroulement des travaux, le thème 2 a été abordé avant le thème 1. Ces questions sont énumérées dans le tableau 1 ci-après, ainsi que le but visé:

Tableau 1: Récapitulatif des questions fondamentales

Thème 1 (voir chap. 3.1) Quantité d'offres MAS et prix ▶ pour la Suisse germanophone et le Tessin		Zoom
1	Combien d'offres de MAS peut-on trouver en interrogeant une base de données? Combien d'offres de MAS y a-t-il dans les cantons germanophones et dans le Tessin une fois les doublons éliminés?	Quantifier les offres de MAS; partant d'une comparaison des offres des cantons BE, GE et LU, voir si l'hypothèse d'un coût plus élevé du MAS universitaire que du MAS HES se vérifie (voir thème 2)
2	Concernant le prix d'un MAS, y a-t-il des différences entre le diplôme universitaire et celui des HES?	
Thème 2 (voir chap. 3.2) Comparaison des offres MAS sur la base des crédits ECTS, du prix, des conditions d'admission et de la durée ▶ pour les cantons de BE, GE et LU		Zoom
3	Combien coûtent les diverses filières MAS pour un nombre égal de crédits ECTS (60)? Constate-t-on des différences de prix entre les MAS universitaires et les MAS des HES?	Comparaison intercantonale sur la base des critères définis (= approfondissement du thème 1)
4	Quelles conditions d'admissions sont exigées? Constate-t-on des différences de conditions d'admissions entre les MAS universitaires et les MAS des HES?	
5	Quelles sont les informations relatives à la durée de formation pour les MAS universitaires? Et pour les MAS des HES?	

3 P. ex. <http://www.berufsberatung.ch>; <http://www.swissuni.ch>; http://www.kfh.ch.index.cfm?nav=2&pg=42&menu_type=main (liste des filières d'études MAS des HES agréées et reconnues sur le plan fédéral); <http://www.ausbildung-weiterbildung.ch>; <http://www.bildungspool.ch>.

4 ECTS = European Credit Transfer and Accumulation System, www.ects.ch.

Thème 3 (voir chap. 3.3) Dénomination détaillée des titres MAS ▶ pour trois domaines spécifiques donnés		Zoom
6	Comment les institutions ont-elles nommé les titres MAS? Observation sur la base des conventions existantes portant sur la dénomination des diplômes.	Application des conventions portant sur les titres
Thème 4 (voir chap. 3.4) Profit pour les participant/es		Zoom
7	Comment les titulaires d'un diplôme MAS évaluent-ils l'utilité de leur formation postgrade?	Analyse des résultats à partir de données existantes

Nous avons utilisé les informations de la base de données⁵ www.berufsberatung.ch pour répondre aux six premières questions. Cette base de données permet de consulter les offres de MAS dans l'ensemble de la Suisse grâce à des masques de recherche. On obtient même des réponses comme «Executive Master of Business Administration (EMBA)» et «MBA».

Méthodologie de l'utilisation des ressources: pour procéder à la collecte de données et aux analyses, nous nous sommes fixé des limites. Premièrement, nous avons puisé nos données à une seule base de données. Deuxièmement, pour les analyses reposant sur les données de cette base de données, nous n'avons pas examiné la totalité des MAS suisses, mais nous avons défini des critères limitatifs de nature géographique (voir thème 2) ou spécifiques au domaine de formation (voir thème 3).

Pour le thème 1, nous avons interrogé en août 2010 la base de données en ligne pour recenser toutes les filières MAS suisses et les institutions qui les offraient selon les critères de recherche «MAS» et «canton», ainsi que les caractéristiques «institution responsable», prix de la formation et dénomination du diplôme. Nous avons relevé des inscriptions multiples de MAS et constaté que pour certains MAS, les informations donnaient seulement le prix de l'échelon MAS et non pas le coût global (voir tableau 3). Après avoir traité la question des doublons pour la Suisse alémanique et le Tessin, nous avons soumis les hypothèses à un test, compte tenu de ce que nous avons appris via le thème 2. Nous avons utilisé pour cela toutes les offres de MAS de Suisse alémanique et du Tessin pour lesquelles figurait le prix global de la formation.

Le thème 2 traite de manière approfondie des offres MAS des trois cantons de BE, GE et LU en s'attachant aux caractéristiques suivantes: crédits ECTS, prix, conditions d'admission et durée. Le processus d'exploitation des données a été marqué par une phase d'exploration des données des trois cantons. L'étape suivante ne s'est pas limitée à une exploitation systématique au moyen d'une analyse qualitative de contenu et d'une statistique descriptive; elle a été complétée par une opération de validation des données par communication directe. Les chercheurs ont contacté par courriel les institutions dont les informations figurant sur la base de données ne disaient pas clairement si elles concernaient l'entier de la formation ou seulement le niveau MAS. Pour la deuxième étape d'exploitation des données, les offres MAS peu claires ont été écartées, comme d'ailleurs celles qui n'ont pas pu être précisées lors de l'opération de clarification.

Le thème 3 est consacré à la dénomination des titres MAS, notamment en relation avec l'application des recommandations de la CRUS s'y rapportant. Les filières d'études choisies sont celles qui, pour le thème 1, affichaient un prix global et correspondaient aux trois domaines suivants: gérontologie, économie d'entreprise et génie civil.

Le thème 4 répond à la question de l'utilité des offres MAS du point de vue des participants; l'étude se fonde sur les données existantes d'une filière MAS.

5 Cette base de données est exploitée par le Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO), qui saisit les offres après les avoir validées selon des critères de qualité définis.

Ce rapport se présente ainsi: tout d'abord, aperçu du développement de l'offre de MAS dans les hautes écoles (chap. 2), avec un zoom sur l'histoire du titre «MAS». Le chap. 3 se consacre à un descriptif des offres MAS: conformément au thème 1, le chap. 3.1 aborde le nombre d'offres MAS en Suisse alémanique et les prix de ces formations. Le chap. 3.2 approfondit, conformément au zoom du thème 2, les caractéristiques des crédits ECTS, les prix, les conditions d'admission et le temps que prend cette formation.⁶ Le chap. 3.3, conformément au thème 3, étudie la dénomination du titre choisi par les HE concernées pour trois domaines spécifiques. Le chap. 4 s'intéresse à l'utilité du MAS. Le chap. 4 clôt le rapport avec une conclusion et l'énoncé de questions permettant de poursuivre la recherche.

2 L'historique du titre «MAS»

L'impulsion donnée au développement d'un «MAS de formation continue» date de 1998, année durant laquelle l'ancien groupe de travail «Services de formation continue» de la Conférence universitaire suisse (Gt SFC, aujourd'hui Swissuni) et l'ancienne Conférence Suisse des Recteurs des Universités⁷ ont mené des enquêtes séparées sur les titres, l'envergure et les conditions d'admission des filières de formation postgrade. La Conférence suisse des Recteurs a finalement interrompu ce travail. Le Gt SFC a continué son travail de réflexion, qui s'est traduit, sur mandat de la CRUS, par l'établissement d'un état des lieux assorti de recommandations. Publié en 2001, cet «Inventaire et harmonisation des diplômes académiques dans le domaine de la formation continue», a été transmis au service de coordination de Bologne de la Conférence des Recteurs des Universités Suisses, déjà nommée CRUS.

Pour parvenir à harmoniser les diplômes, le rapport proposait un système à quatre niveaux qui servit de base à la future structure (voir Gt SFC 2001: 15):

- Cours de formation continue
- Cours postgrade/cursus pour l'obtention d'un certificat (150 heures d'enseignement au minimum, certificat)
- Etudes postgrade (300 heures d'enseignement au minimum, diplôme)
- Programme de MAS (600 heures d'enseignement au minimum, 60 crédits ECTS, MAS)

Par la suite, toutes les universités se sont alignées sur ce modèle à quatre niveaux lorsqu'elles ont développé des filières d'études. Ce dispositif s'est inscrit dans la pratique durant la dernière décennie et il ne s'est adapté à la réforme de Bologne qu'à propos des titres et des crédits ECTS. S'appuyant sur la dénomination des titres en Autriche à ce moment-là, l'Université de Bâle a choisi «Master of Advanced Studies MAS» pour les premiers diplômes décernés (psychothérapie et muséologie) comprenant 60 crédits ECTS. En collaboration avec Swissuni, la CRUS a réexaminé la question des titres dans le cadre du processus de Bologne. En novembre 2003, elle a opté pour le dispositif à quatre niveaux et choisi la dénomination de «Master of Advanced Studies» («MAS») pour le niveau quatre. En principe, l'admission au MAS se fait sur la base d'un diplôme universitaire de niveau Master avec possibilité d'admission sur dossier si le candidat présente des qualifications d'égale valeur. Ces décisions ont été intégrées dans la «Réglementation de la CRUS pour la dénomination des diplômes de fin d'études universitaires dans le cadre de la réforme de Bologne» de mai 2004. Cette réglementation a ensuite été reprise par les cantons universitaires dans leur législation universitaire. On relèvera que les dénominations «CAS» et «DAS», attachées à des formations sanctionnées par un certificat ou un diplôme et appliquées depuis longtemps par toutes les

6 Les HEP ont été classées avec l'université ou la HES dont elles font partie (davantage d'infos sous <http://www-cohep.ch>). Celles qui ne sont rattachées à aucune de ces hautes écoles n'ont pas été prises en compte pour les résultats du thème 2.

7 L'organisation qui lui succède est la Conférence des Recteurs des Universités Suisses (CRUS), <http://www.crus.ch>

universités, n'ont été fixées par écrit à l'échelon suisse que dans le «cadre de qualifications» pour le domaine des hautes écoles suisses (CRUS 2009: 18-19). Pour les HES, le titre de «Master of Advanced Studies (MAS)» a été introduit en 2005, pour remplacer en 2008 dernier délai «Etudes post-diplôme (EPD)», le titre selon l'ancien droit (voir Département fédéral de l'économie (DFE) 2005).

Le tableau 3 figurant en annexe donne un aperçu des exigences actuellement en vigueur, y compris les conditions d'admission au MAS par type de haute école. Concernant les dénominations de diplômes, on notera que «Master of Advanced Studies (MAS)» s'applique à la formation postgrade universitaire en Suisse. Tous les types de hautes écoles (HES, HEP, universités) les utilisent pour les diplômes sanctionnant une formation continue de 60 crédits ECTS au minimum. Un crédit ECTS équivaut à 25–30 heures de travail d'étudiant. «MAS» n'est pas la seule dénomination dans la formation continue; il en existe d'autres, par exemple «Executive Master of Business Administration (EMBA)» pour un diplôme en économie d'entreprise. On citera encore, dans le contexte des filières de formation postgrade universitaire, le «LL.M» (titre couronnant une formation postgrade pour juristes), «Master of Public Health (MPH)», «Master of Health Administration (MHA)» ou encore «Master of Medical Education (MME)».

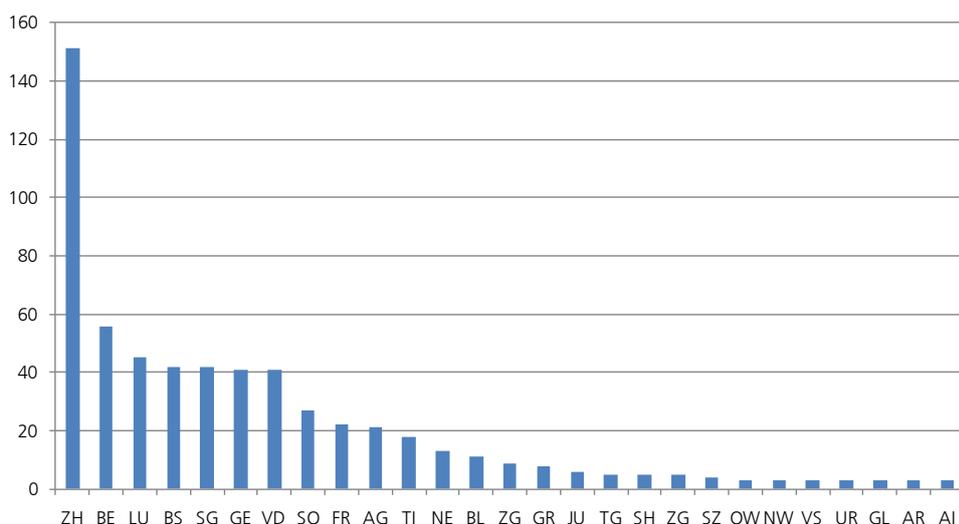
La multitude de titres MAS atteste l'hétérogénéité des filières d'études MAS. Une observation plus précise des offres de MAS met en lumière d'autres différences, par exemple en matière de prix. Cette question sera traitée en détail au chapitre 3.

3 Les offres MAS

3.1 Vue d'ensemble sur le nombre de MAS et les prix

Pour visualiser l'offre des MAS, offerts par les Hautes écoles, la base de données a été interrogée selon les critères «MAS» et «canton», 593 adresses y figurent (figure 2). La moitié de ces adresses concerne des données provenant de quatre cantons: ZH, BE, LU et BS.

Figure 2: Offre de MAS par canton (totalité des données)



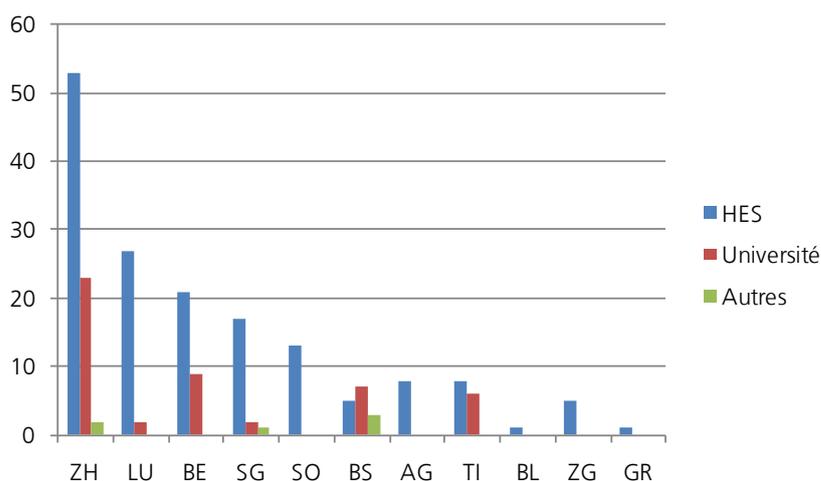
Source: propres calculs. N = 593

Il s'avère, lorsqu'on analyse ces offres, que nombre de filières d'études apparaissent plusieurs fois. A titre d'exemple, une filière donnée apparaît dans 18 cantons. Il en va de même pour les offres conjointes pour lesquelles plusieurs institutions coopèrent: elles apparaissent plusieurs fois aussi. Une fois les doublons éliminés, il reste 320 offres.

La deuxième phase de l'analyse porte sur le prix de la formation. On constate, en limitant l'analyse aux offres en langues allemande et italienne, une forte hétérogénéité. Certains prix sont exprimés par semestre, d'autres par modules ou encore par formation entière. Les taxes d'examen figurent souvent à part, quant aux frais de présentation du dossier de demande d'admission, ils sont parfois mentionnés dans la liste des coûts. Autre constat: souvent, le nombre de modules et le montant du prix incitent à penser qu'ils se rapportent plutôt au niveau MAS et non à l'ensemble de la formation menant au MAS.

Pour établir s'il y a une différence de prix entre les MAS universitaires et les MAS HES, un test d'hypothèse a été réalisé au moyen du logiciel de statistique SAS. On supposait en effet que le diplôme universitaire était plus onéreux que celui des HES.⁸ Etant donné l'hétérogénéité des données sur les prix, le test statistique n'a pris en compte que les données des filières affichant un prix pour l'ensemble de la formation et dont on peut présumer qu'il ne s'agit pas du prix pour le niveau MAS seulement. 214 filières remplissent ces conditions. La moitié des offres se concentre sur trois cantons, comme le montre la figure 3.

Figure 3: Offres MAS des HES, des universités et d'«autres», par canton
(uniquement les offres dont le prix annoncé concerne l'ensemble de la formation)



Source: propres calculs. N = 214 (MAS HES = 159; MAS universitaires = 49; «autres» = 6)⁹

Pour un MAS universitaire, les prix s'échelonnent de 1000 francs pour la valeur la plus basse à 65 000 francs pour la plus élevée et pour un MAS d'une HES, de 12 000 à 48 500 francs. Le prix moyen est de 24 128 francs pour un MAS de HES et de 27 258 francs pour un MAS universitaire.

Le test effectué sur la base décrite ci-avant montre donc que les prix des MAS universitaires sont significativement¹⁰ plus élevés que ceux des MAS de HES.¹¹ Il faut se demander ici si le résultat obtenu est aussi valable pour la totalité des filières. La quantité d'offres – 214 – ne correspond pas à un échantillon aléatoire, les filières pour lesquelles le prix de l'ensemble de la formation n'était pas donné et les filières en français ont été exclues de la sélection. Pour évaluer l'importance de la distorsion, les données ont

⁸ Pour comprendre l'origine de cette supposition, voir les résultats relatifs au thème 2 du chap. 3.2.

⁹ L'appellation «autres» désigne des organisations vouées à la formation, qui ne sont ni une HES, ni une université.

¹⁰ Niveau de significativité = $p < 0,05$, procédure GLM.

¹¹ Indication: il n'a pas été tenu compte, pour cette partie de l'étude, du fait qu'un MAS exige l'accomplissement de 60, 70 ou 75 crédits ECTS. L'accent a été mis sur le prix du titre MAS.

été soumises à un test Chi-Quadrat. Celui-ci a montré que la dispersion de la variable «prix», soit prix pour l'ensemble de la formation par opposition à absence d'indication de prix d'ensemble, est la même dans les deux types d'institutions. Le résultat n'est donc pas soumis à des restrictions. Une réserve s'impose tout de même: elle concerne les filières de tous les cantons francophones. Pour soumettre cette hypothèse à examen, il faudrait disposer des données ad hoc sur les prix.

3.2 Une comparaison: crédits ECTS, prix, conditions d'admission, durée

Alors que le chapitre précédent traite essentiellement des offres MAS en Suisse alémanique et au Tessin, celui-ci analyse en détail les offres de trois cantons donnés¹², BE, LU et GE. 142 MAS sont répertoriés, y compris les doublons et en tenant aussi compte des offres pour lesquelles la présence de l'un ou l'autre critère n'est pas absolument démontrée, par exemple la mention «sur demande» pour le prix.

3.2.1 Crédits ECTS

Après élimination des doublons, la situation est la suivante: pour 45 MAS universitaires et 67 MAS de HES des trois cantons, on trouve 106 fois des informations sur les crédits ECTS. 82 MAS font état de 60 crédits ECTS, ce qui correspond aux standards des organes de politique universitaire (voir chap. 2). Six MAS ne comportent aucune indication sur les crédits ECTS. Les autres filières affichent un nombre de crédits supérieur à 60: onze d'entre elles comportent jusqu'à 70 crédits, six filières mentionnent 75 crédits et le nombre de crédits s'échelonne entre 90 et 180 pour les sept filières restantes. Dans le domaine universitaire, environ deux tiers des MAS correspondent au standard des 60 crédits ECTS, tandis que pour les HES, cette proportion est de presque trois quarts. 14 MAS universitaires exigent plus de 60 crédits, un nombre qui passe à dix pour les MAS de HES. On constate encore qu'aucune HES ne requiert un nombre de crédits ECTS supérieur à 90 pour le MAS.

3.2.2 Prix

Selon les recommandations de la CRUS, de la CSHES et de la CDIP portant sur le nombre de crédits ECTS requis pour un MAS, ce nombre est de 60 crédits (voir chapitre 2 et tableau 3 en annexe). Or dans les trois cantons, le prix des offres varie considérablement. Une exploitation exploratoire ciblée sur les MAS à 60 crédits a mis en évidence d'importantes variations, pour les MAS universitaires comme pour ceux des HES, quoique la tendance soit un peu plus forte dans les prix pour les universités. Dans 30 cas (dont 16 MAS universitaires), le prix indiqué exprime une somme qui résulte de l'addition d'éléments distincts, ce n'est pas un montant global. On y trouve souvent des indications relatives à des prestations qui peuvent être comprises ou non comprises dans le prix d'un MAS. Dans huit cas (quatre par type d'institution), il n'y a aucune indication de prix du MAS; on trouve cependant des remarques selon lesquelles il suffit de s'adresser à l'institution de formation pour obtenir ces renseignements. Souvent, la rubrique prix comporte des indications sur la taxe semestrielle ou d'autres informations partielles comme les frais de soumission de dossier, mais pas le prix total de la formation.

Si l'on analyse de plus près le montant des prix, les coûts pour un MAS de HES sont en moyenne plus élevés que pour un MAS universitaire.¹³ Les cinq valeurs les plus basses sont celles de MAS universitaires: les prix de dix d'entre eux sont inférieurs à 10 000 francs, tandis que parmi les MAS de HES, un seul affiche un prix inférieur à 5000 francs. Le prix le plus bas pour un MAS universitaire à 60 crédits ECTS est de 1000 francs. Il se décompose en deux taxes de 500 francs par semestre. Mais il existe

12 Les critères de choix portaient sur la langue et la taille du canton. En conséquence, il fallait retenir au moins deux régions linguistiques ou culturelles et des cantons de taille moyenne.

13 Certains MAS universitaires affichent des prix bas probablement explicables par le fait qu'il s'agit de coûts par semestre – comme dans les filières ne relevant pas de la formation postgrade –, auxquels s'ajoutent des finances d'examen et/ou d'inscription. Pour au moins trois des MAS universitaires coûtant moins de 6000 francs, la banque de données précise qu'il s'agit de coûts par semestre et d'une taxe complémentaire.

cependant aussi trois MAS universitaires dont le prix est supérieur à celui du MAS de HES le plus cher (34 000 francs). Le MAS universitaire le plus cher coûte 42 000 francs.

Partant de ce résultat, un test d'hypothèse portant sur les prix des MAS de Suisse alémanique et du Tessin a été réalisé. On notera que ce test implique tous les MAS assortis d'une indication de prix global de tous les cantons alémaniques et du Tessin, tandis que la partie exploratoire de l'analyse s'est limitée aux MAS à 60 crédits ECTS dans les trois cantons de Berne, Lucerne et Genève. Le résultat est présenté au chapitre 3.1.

En revanche, quand on supprime les MAS extrêmement bon marché, parce qu'il n'a pas été possible d'élucider si ce prix s'applique uniquement au niveau MAS, les résultats donnent à penser que le coût des MAS, qu'ils soient universitaires ou de HES, sont très proches: si la valeur moyenne des prix des MAS universitaires, compte tenu de tous les cas de figure, s'établit à 18 558 francs, elle passe à 24 796 francs après suppression des 17 cas présentant des coûts inhabituellement bas. Le prix moyen d'un MAS de HES s'établit à 23 452 francs et elle passe à 24 218 francs une fois les MAS les moins chers exclus de la moyenne. En conséquence, si l'on ne tient pas compte des MAS particulièrement bon marché, le prix moyen des MAS universitaires est légèrement supérieur à celui des HES. Il faut encore ajouter que si l'on exclut les MAS extrêmement bon marché, la médiane des prix pour les HES est légèrement inférieure à celle des universités (25 000 francs contre 24 900 francs).

3.2.3 Admission

En ce qui concerne les conditions d'admission aux 112 MAS des trois cantons, un rapide survol des données suffit à percevoir la grande diversité des situations. Il est frappant de constater l'existence de deux types de conditions d'admission qui se répètent sous diverses formes et s'appliquent aux deux types de MAS. Il s'agit premièrement d'un «diplôme supérieur», en règle générale d'un diplôme universitaire et deuxièmement des expériences pratiques réunies avant l'entrée dans la filière MAS ou éventuellement pendant cette phase de formation. Il est possible, dans certains cas, de prendre des voies différentes et de viser l'admission «sur dossier». Les conditions à remplir sont soit cumulatives, soit alternatives. Quelques rares MAS signalent des conditions spécifiques à la filière d'études. Les constatations les plus importantes sur les conditions d'admission faites durant la phase exploratoire sont résumées ci-après.

En ce qui concerne le *diplôme de l'enseignement supérieur*, plus de la moitié des MAS citent un diplôme universitaire et celui d'une HES. En principe, le master est exigé. S'il s'agit de l'admission à un MAS universitaire, il est rare que le bachelor suffise. Ce cas de figure se présente plus souvent pour l'admission à un MAS de HES (18), contre 9 pour le master universitaire. De plus, les HES ne précisent pas toujours ce qu'il faut entendre par «diplôme de l'enseignement supérieur» ou «diplôme du niveau tertiaire»; on ne sait donc pas si le diplôme à présenter est le bachelor ou le master. Dans le cas de deux MAS universitaires, un «Master private Schule» est cité comme étant équivalent au master d'une université ou d'une HES. Un autre MAS encore exige un «diplôme universitaire ou d'une haute école».

Pour les universités comme pour les HES, le diplôme exigé est presque toujours celui d'une «université ou d'une HES», ce qui ne veut pas dire que le candidat titulaire d'un master universitaire ne peut être admis qu'à un MAS universitaire, et que celui qui est titulaire d'un master de HES ne peut accéder qu'à un MAS HES. Les deux types de MAS sont accessibles à des étudiants titulaires d'un diplôme de l'autre type de haute école.

Les deux types de MAS posent souvent *l'expérience pratique* comme condition d'admission. Fréquemment, l'exigence requise est une expérience professionnelle de deux ans au moins, parfois d'un an seulement, plus rarement de trois ou quatre ans. 78 MAS (64%) demandent une expérience professionnelle préalable ou présument que celle-ci sera acquise en parallèle avec la formation MAS. 62 MAS utilisent le terme «expérience» ou «Erfahrung», 23 parlent de «practice» ou de «Praxis». Sur 78 MAS, 30 citent concrètement une profession donnée, d'où l'on peut déduire que l'expérience professionnelle est une condition à l'admission. Parmi les mentions figurant dans la base de données dans la rubrique des charges, on constate que 88 MAS (79%), soit une forte majorité, sont conçus comme des formations en cours d'emploi ou à temps partiel.

Il faudrait procéder à une analyse plus fouillée pour savoir qui, des universités ou des HES, exige le plus souvent une expérience professionnelle pour accéder à ses MAS. Les indications relatives aux conditions d'admission permettent au moins de dire que davantage d'universités que de HES formulent leurs exigences en usant de termes concrets comme «expérience» ou «Praxis», soit environ deux tiers des universités contre la moitié des HES. Par contre, les HES se servent nettement plus souvent (23 fois contre sept) de désignations concrètes de métiers pour préciser les conditions d'admission à leurs MAS. S'agissant des indications sur la charge de travail, il est frappant de voir qu'à l'exception de quatre MAS de HES, tous sont conçus comme formations en cours d'emploi tandis que pour les MAS universitaires, dix sont des formations à plein temps et aucune indication ne figure pour onze d'entre eux.

Quand on fixe l'attention sur la souplesse avec laquelle l'accès à un domaine spécifique a été défini, il apparaît que certains MAS sont accessibles à des étudiants provenant d'horizons très divers tandis que d'autres (en particulier ceux de HES) exigent une formation préalable ou de l'expérience professionnelle spécifiques. Les conditions restrictives posées à l'accès aux filières MAS reflètent peut-être les trois orientations fixées par le Cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses (voir CRUS 2009: 18):

1. Spécialisation et approfondissement
2. Développement et réorientation, et
3. Complément et élargissement.

La possibilité d'être admis «*sur dossier*» est une particularité propre à l'admission au MAS. Elle existe pour certains MAS, universitaires ou de HES, bien que plus fréquemment explicitée pour les MAS HES (19 contre 16 pour les universités). L'instance qui décide de l'admission figure parfois dans le descriptif de l'une et de l'autre institution.

La liste des conditions énoncées ne permet pas toujours de comprendre si les conditions d'admission à remplir sont *cumulatives* ou *alternatives*. Deux présentations de formations seulement disent clairement que les conditions sont «cumulatives», d'autres, plutôt rares, ont glissé les mots «et», «ainsi que», «ou» permettant de déduire que seule une partie des conditions doivent être remplies pour être admis à la formation MAS.

On notera encore que pour certaines filières, des *conditions spécifiques* sont requises. Dans trois cas, ce sont des limites d'âge. Dans trois autres, il s'agit de connaissances en informatique ou Internet, tandis que deux autres encore exigent du candidat qu'il convainque de sa motivation dans un entretien préalable. Deux évoquent l'intention de se spécialiser ou de faire carrière dans le domaine en question. Les connaissances linguistiques (la plupart du temps actives, mais aussi passives) figurent en revanche plus souvent dans cette liste. Quelques rares MAS font figurer la mention: «La préférence sera donnée aux personnes intéressées qui...», suivies de quelques conditions supplémentaires.

Concernant la *présentation des informations sur les conditions d'admission*, les textes des MAS universitaires sont en général plus longs que ceux des HES. Cette longueur s'explique par le fait que, parfois, la liste de tous les documents à joindre à la demande est ajoutée à la liste des conditions d'admission. Quelques HES utilisent le même texte pour divers MAS. Par contre seules deux filières MAS universitaires présentent des textes partiellement semblables pour les conditions d'admission.

3.2.4 Durée

Un autre indicateur permet de comparer les filières universitaires ou HES dans les trois cantons observés: il s'agit des indications sur le temps à consacrer à la formation ou la durée des études pour obtenir le MAS. Durant la phase exploratoire, l'étude a porté sur des facteurs tels les jours de présence, les semaines, les mois et les semestres. Parfois, lorsque le nombre de semestres manquait, cette information a dû être déduite du nombre d'années de formation. Dans la plupart des cas (35 MAS universitaires sur 45; 49 MAS HES sur 67), la durée n'est présentée que dans une seule rubrique.

Il arrive qu'elle soit mentionnée deux fois (23 MAS) ou davantage (2 MAS); elle est tout à fait absente dans de rares cas. On observe que les MAS HES ont plutôt tendance à donner des indications sur la durée.

Il est surprenant de constater que, selon les données répertoriées dans la base de données, l'information sur la durée donnée par les universités et les HES n'est pas uniforme. Les universités l'indiquent nettement plus souvent en nombre de mois (25 fois) que les HES (5 fois). Par contre, les universités donnent moins souvent le nombre de semestres (18 fois, 10 fois si l'on ne compte pas les conversions d'années en semestres) que les HES (53 fois; 30 fois si l'on ne compte pas les conversions d'années en semestres). Les HES font figurer le nombre de jours de présence plus souvent (7 fois) que les universités (3 fois). Le nombre de semaines est une donnée figurant deux fois dans les descriptifs des universités, une seule fois pour les HES.

L'analyse exploratoire relative à la durée des filières d'étude permet de dégager une tendance: les nombres figurant à la rubrique des «jours de présence» sont plus élevés pour les HES. Il faut toutefois noter que les cas classés «jours de présence» sont peu nombreux. Quant aux moyennes et aux valeurs de dispersion portant sur la durée en semestres, elles indiquent une durée plutôt supérieure des filières HES par rapport à celle des universités.¹⁴ Ainsi, il faut en moyenne 3,66 semestres pour un MAS universitaire, et 4,31 en version HES. Ces résultats ne sont démentis que par le nombre de mois requis pour les deux types de hautes écoles, un nombre en général plus élevé pour les MAS universitaires.

3.3 Application des recommandations de la CRUS portant sur la dénomination

Pour se faire une idée de la dénomination des titres MAS compte tenu des conventions afférentes (voir aussi le tableau 1 en annexe), l'analyse s'est concentrée, parmi les 214 offres, sur celles en gérontologie, génie civil et économie d'entreprise. La première compte trois filières MAS, la seconde en compte treize et la dernière trois. La répartition par canton et type de haute école montre que les HES comptent davantage d'offres que les universités et les «autres». On relève aussi que chacune des régions dispose d'offres MAS dans plusieurs cantons, à l'exception des filières en économie d'entreprise, fortement présentes dans les cantons de ZH et SG.

Tableau 2: Offres MAS par domaine et par canton

Domaine d'étude	Offres MAS		
	Total HES (cantons)	Total université (cantons)	Total «autres» (cantons)
Gérontologie	3 (BE, SO, ZH)	-	-
Economie d'entreprise	10 (BE, BS, 3 fois SG, 5 fois ZH)	1 (ZH)	2 (toutes deux à ZH)
Génie civil	3 (BL, LU, ZH)	-	-

La consultation des descriptifs d'offres sur les sites Internet concernés à la mi-octobre 2010 montre que pour la gérontologie, deux HES sur trois mentionnent leur nom dans le titre MAS, la troisième ne le fait pas. Sur les 10 MAS HES en économie d'entreprise, sept HES font figurer leur nom, deux ne le font pas, la dixième use de l'abréviation «DbA» pour «Doctor of business Administration», sans pour autant faire figurer son propre nom. Les universités n'offrent qu'une filière MAS dans ce domaine et le nom de l'université figure dans l'énoncé du titre. La catégorie «autres» recouvre deux organisations privées offrant chacune un MAS en économie d'entreprise. Sur leur site web, chacune d'entre elles qualifie son diplôme «Executive Master of business Administration

¹⁴ Cet écart de durée pourrait s'expliquer par le fait que les MAS HES sont plus souvent accomplis en cours d'emploi que ceux des universités, le même volume de matière à assimiler étant alors réparti sur une période plus longue.

(Executive MBA)». En génie civil, deux organisations de type HES font figurer leur nom dans l'énoncé du titre délivré, la troisième non.

On remarque que dans les trois domaines choisis, des dénominations figurant sur les sites web ne permettent pas toujours de savoir de quel type de haute école il s'agit, contrairement à ce que prévoit la convention s'y rapportant. Ce constat, bien qu'il ne repose que sur un sondage, nous incite à penser que la disparité des dénominations reste fréquente. Pour savoir dans quelle mesure et ce qu'il en est dans les universités, il faudrait poursuivre l'étude de cette question.

3.4 Quelle est l'utilité d'un MAS?

.....
Dans son étude de la bibliographie internationale, Schmid (2008) conclut que l'utilité de la formation continue est multiple (ibid.: 8), ce qui pourrait donner lieu en Suisse à une recherche plus active sur «l'utilité de la formation continue» que ce n'est effectivement le cas. Il existe bien quelques études, mais d'une envergure plutôt modeste. A cela s'ajoute qu'aucune étude transversale des filières d'études MAS n'existe pour la Suisse alémanique.

Le chapitre suivant cite dans un premier temps les rares études existantes, qui vont de la formation professionnelle à la formation continue universitaire. Dans un deuxième temps, l'analyse met en lumière les différents bénéfices de la formation continue, compte tenu de la Revue de la bibliographie internationale sur l'utilité de la formation continue (Schmid 2008). Il y est également question de problèmes méthodologiques propres au recensement des avantages de la formation continue. Dans un troisième temps, nous examinons une filière MAS de l'Université de BE dénommée «Management im Gesundheitswesen M.H.A.», une formation ouverte en 1992. La direction du programme a mis à la disposition des auteurs du présent rapport les résultats d'un questionnaire récent sur ce thème.¹⁵

3.4.1 Etudes faites en Suisse

Dans la même perspective des avantages apportés par la formation professionnelle, on citera tout d'abord les travaux sur la formation professionnelle continue en Suisse (voir Backes-Gellner, Uschi / Tuor, Simone 2009a; Hanhart/Meier 2005). Le secondaire II a lui aussi fait l'objet d'études dans des domaines choisis de formation (Schweri et al. 2003; Mühlemann et al. 2007). La formation continue universitaire a aussi été étudiée dans cette optique par Reichert (2007). Dans son état des lieux, elle a élaboré un récapitulatif des études traitant des services de formations continues universitaires et de l'utilité de la formation continue universitaire (voir Reichert 2007: 12). Trois d'entre eux sont consacrés au point de vue des participants, dont deux proviennent de Suisse alémanique. Schneider et al. (1995) se sont penchés sur la question de l'identité des personnes demandeuses de formation continue universitaire. Dans leur étude sur l'efficacité de la formation continue, Weisser et Wicki (1997) ont trouvé que le profil des participants était fortement marqué du sceau de la culture académique. Ces personnes ont de fortes attentes en matière d'utilité (ibid.: 32).

Si l'intérêt se porte spécifiquement sur l'utilité de l'offre en MAS universitaires, la recherche d'études publiées sur ce thème donne jusqu'ici un résultat assez maigre. Les sondages effectués n'ont débouché que sur des questionnaires envoyés par des directeurs d'études de MAS, des documents visant seulement une gestion stratégique ou utilisés pour l'élaboration de rapports d'activité dans le cadre de processus de reporting.

L'absence d'études consacrées au marché suisse des MAS en pleine croissance peut tenir à la jeunesse de ce marché. En définitive, le faible nombre d'études sur les avantages que présente la formation continue s'inscrit dans la ligne décrite par Schmid (2008) dans

15 Les auteurs du présent rapport remercient M. Christophe Zenger, chargé de cours et directeur de programme de la filière «Management im Gesundheitswesen M.H.A.», qui a eu l'amabilité de leur ouvrir les résultats d'une enquête réalisée lors du Congrès du Centre de formation continue universitaire de l'Université de Berne le 5 novembre 2010, dont le thème était «Les titres de formations continue tiennent-ils leurs promesses?».

sa revue bibliographique à orientation internationale. Il constate l'existence d'«innombrables» études, surtout internationales sur l'utilité de la formation initiale, mais que, par contre, celles qui portent sur la formation continue «sont plutôt rares» (ibid.:9). Comment expliquer cet état de fait?

Le facteur temps déjà évoqué peut effectivement jouer un certain rôle pour le MAS en Suisse. Le manque de ressources serait-il à l'origine d'autres explications possibles? Ou l'absence de nécessité? Est-il superflu de se pencher sur cette question tant que les offres se vendent, que les acheteurs de formation et les entreprises sont satisfaites par la formation continue et acceptent de payer le prix exigé? Des résultats empiriques plaident en faveur de cette explication: les universités, y compris les EPF, ne sentent que faiblement la concurrence (14%), les HEP à peine, les HES par contre la ressentent fortement (74%) (voir Weber 2005, citation d'après Weber et al. 2010b). Lorsqu'il n'y a pas de concurrence faute d'alternatives, il n'y a aucune raison de se pencher de près sur l'utilité des offres. Dans l'hypothèse d'une forte concurrence, les entreprises qui envoient du personnel en formation pourraient par contre examiner attentivement des offres de MAS de même intitulé.

L'entreprise n'est pas seule à y trouver avantage. L'employé y gagne des avantages individuels et sociétaux (Schmid 2008: 84–87). Dans les études qu'il a examinées, Schmid recense tout une série de bénéfices culturels qu'il classe en trois groupes:

- «Bénéfices économiques»: croissance; augmentation de la productivité et de la profitabilité; innovation technologique; capacité concurrentielle
- «Participation à la vie sociale et intégration sociale»: amélioration de l'équité des revenus; sécurité sociale par l'augmentation des perspectives sur le marché du travail; relèvement du taux d'occupation; considération sociale et statut
- «Qualité de vie et satisfaction»: amélioration de l'ambiance de travail; augmentation de la satisfaction dans l'activité professionnelle; effet positif sur la santé (ibid.:9–11).

D'importantes thématiques sont donc au cœur de ces études. Pourquoi n'y a-t-il malgré tout que peu de travaux dans le domaine de la formation continue? Il n'est pas exclu qu'une troisième raison s'ajoute au manque de ressources et à l'absence de pression: les défis méthodologiques (auxquels s'allient finalement aussi des questions de ressources). Schmid nomme par exemple le problème de la causalité: dans quelle mesure y a-t-il un rapport entre la participation à une formation continue et un accroissement du revenu? Souvent, on suppose une corrélation que l'on présente comme démontrée, la causalité fait l'objet d'une interprétation. Pourtant il faut se demander si le rapport de causalité est réellement prouvé ou s'il n'y a pas «des caractéristiques permanentes non observées d'employés ou d'entreprises, qui sont liées à une plus grande quantité d'offres de formation continue (...)» (ibid.: 13). En plus du problème de causalité, Schmid aborde quinze autres aspects qu'il qualifie de pertinents pour la totalité des études (ibid.: 11–23).

3.4.2 Utilité d'avoir accompli une formation postgrade sanctionnée par un MAS

Le huitième «Master of Health Administration» a débuté en août 2009 à l'université de Berne. Cette filière d'étude à 60 crédits ECTS coûte 53 000 francs, elle dure cinq semestres et se fait en cours d'emploi. Les études consistent en «une formation postgrade large et approfondie destinée à des cadres supérieurs dans la santé publique. Elle rend apte à une pensée et un mode d'action dépassant le cadre d'une seule discipline ou d'une seule fonction, qualités de plus en plus nécessaires dans la pratique quotidienne. Ces qualifications préparent aux exigences posées par la participation à des tâches conceptionnelles en matière de politique de la santé auxquelles sont souvent confrontés les hauts responsables du domaine de la santé.»¹⁶

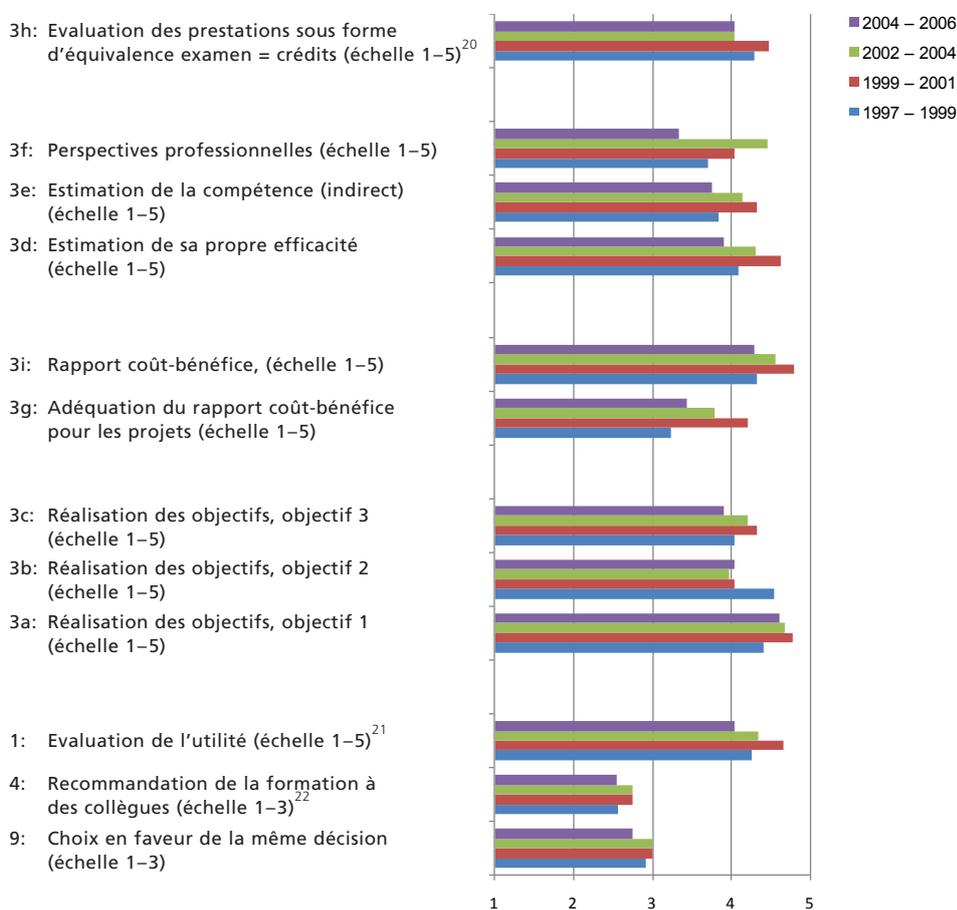
Depuis la création de cette filière, plus de 175 personnes ont accompli ce MAS de formation postgrade. La direction du programme met sur pied un questionnaire de type évaluation de satisfaction deux ans après la fin de la formation. L'objectif est de savoir

¹⁶ http://www.postgraduate.ch/MBA/Studium/Nachdiplomstudium_management_im_Gesundheitswesen_NDS_MiG_2548.htm (dernière consultation: 30.10.2010)

comment les diplômé•e•s évaluent l'utilité de leur formation.¹⁷ L'instrument de collecte de données est un questionnaire écrit de neuf questions en tout. Nous présentons ci-après les résultats des questions 1, 3, 4 et 9, que l'on peut classer en cinq groupes. Le premier groupe comprend des questions sur le bilan en général.¹⁸ La question 1 porte sur l'utilité, la question 4 sur le fait de recommander la formation à des collègues et la question 9 demande à la personne si elle opterait de nouveau pour cette formation. Le deuxième groupe de questions (3a, 3b et 3c) vise à savoir si les objectifs de formation ont été atteints. Le troisième groupe s'attache au travail requis pour les projets (3g) et de manière générale (3i). Le quatrième groupe traite de l'efficacité (3d), de la compétence (3e) et des perspectives professionnelles (3f). Le cinquième groupe aborde enfin un élément personnel, les «examens et l'obtentions de crédits»¹⁹ (3h).

La figure ci-dessous présente les résultats de l'enquête de satisfaction sous la forme de moyennes pour quatre cohortes choisies (de 1997 à 2006). La numérotation des questions correspond à l'énumération ci-dessus.

Figure 4: Management en santé publique M. H. A. (60 crédits ECTS), retour de satisfaction, 4 cohortes, 1997–2006.



Source: propre présentation. Données: direction du programme «Management en santé publique»

17 Documentation de la direction de programme sur les quatre cohortes choisies 1997–2006.

18 Pour les questions telles qu'elles ont été posées, voir tableau 4 en annexe. Le numéro de la question correspond à celui du questionnaire.

19 Il s'agit d'examens à passer pour l'obtention de crédits ECTS.

20 1=pas juste du tout, 2=pas tout à fait faux, 3=moitié/moitié, 4=assez juste, 5=tout à fait juste

21 1=assez faible, 2=faible, 3=moyenne, 4=grande, 5=très importante

22 1=en aucun cas, 2=avec réserves, 3=absolument

Les questions sur l'utilité de la formation, la recommandation de cette formation à des tiers et celle sur le choix de cette formation si c'était à refaire ont toutes obtenu de hautes moyennes. Ainsi, s'agissant de l'utilité, toutes les cohortes ont répondu par une note supérieure à 4, soit entre 4,04 et 4,65 (sur une échelle de 5). L'appréciation du rapport coût-bénéfice est comparable, avec des valeurs moyennes entre 4,29 et 4,79 (sur une échelle de 5). Les questions capitales sur la recommandation et le choix d'opter à nouveau pour cette formation si c'était à refaire ont obtenu un résultat extrêmement positif, de 2,54 à 3 sur une échelle de 1 à 3.

Les résultats de l'évaluation de satisfaction obtenus par la filière couronnée par le titre de «Master of Health Administration (M.H.A.)» sont exemplaires de l'appréciation exprimée par les participants quant à son utilité.

4 Conclusions

Le titre «Master of Advanced Studies (MAS)» sanctionne des programmes de formation postgrade en Suisse, qui correspondent à des standards précis. Le nombre de programmes débouchant sur un MAS est considérable (voir chapitre 3.2). Les HES ont une position dominante en matière de formation continue des hautes écoles. Elles sont qualifiées de «manifestement plus actives que les universités» (Weber et al. 2010b: 36). Pour l'instant, on ne dispose pas encore de travaux publiés examinant l'offre de MAS de manière approfondie et proposant une comparaison détaillée des conditions d'admission, du nombre de crédits ECTS et des coûts, de même que des pratiques relatives à la dénomination des titres.

Compte tenu de cette situation, la présente étude s'est penchée sur sept thèmes de première importance dans le but d'obtenir des informations utiles dans une perspective de pilotage stratégique (voir chapitre 1.2). Il s'agissait de connaître la quantité des offres de MAS en Suisse alémanique et au Tessin et d'établir dans quelle mesure il existe des différences de prix entre les MAS universitaires et ceux des HES.²³ En outre, l'attention s'est portée – dans trois cantons donnés – sur la composition du prix des titres MAS, les conditions d'admission, ainsi que les informations mises à disposition des personnes intéressées en matière de durée de la formation et du temps à y consacrer jusqu'à l'obtention du diplôme MAS. L'étude a également traité la question de la dénomination des titres pratiquée par les institutions en relation avec les recommandations de la CRUS s'y rapportant puis, enfin, l'évaluation faite par les diplômés des avantages retirés de leur formation postgrade. Pour aborder les questions formulées, les auteurs se sont servis d'un fichier généré d'août à septembre 2010 via l'interrogation de la base de données www.berufsberatung.ch par critères. Les résultats présentés ici reposent sur des sous-ensembles de cette base de données, conformément à la définition des thèmes et des limites (voir chapitre 1.2). Précisons ici que vu la méthode suivie pour cette analyse, nous n'avons pas travaillé à partir de données primaires, mais avec le potentiel de données disponibles. Les résultats obtenus peuvent être résumés ainsi:

- *Quantité des offres MAS (voir chapitre 3.1):* la base de données utilisée pour cette recherche a recensé 593 «Master of Advanced Studies» (MAS)²⁴ pour la période d'août à septembre 2010; ces filières d'études se répartissent entre des universités, des HES, des HEP et d'autres institutions qui ne peuvent être rangées dans aucune de ces catégories d'établissements (voir figure 2).

Sachant que l'observation était dirigée vers la Suisse alémanique et le Tessin, on constate que sur toutes les offres de MAS assorties d'un prix global, la moitié proviennent des cantons de ZH et de LU (voir figure 3). L'inégalité de cette répartition

23 En 2005 déjà, Wolter constatait l'existence, dans le domaine de la formation continue universitaire, d'une «grande variance dans les coûts des offres».

24 Les offres caractérisées par d'autres dénominations comme EMBA et MBA (voir chapitre 2) sont comprises dans l'enregistrement car elles y sont intégrées par la définition des critères de recherches.

géographique est frappante. Il est possible qu'elle reflète la diversité des activités des hautes écoles en matière d'offre de formation continue.

L'étude des offres caractérisées par l'affichage d'un prix global met en lumière une très grande disparité quant au coût d'un titre MAS en ne tenant pas compte des crédits ECTS. La fourchette des prix va de 1000 à 65 000 francs. Si l'on opère une distinction entre les MAS universitaires et HES, l'écart entre le prix le plus bas et le plus élevé est plus grand chez les premiers.

Quant à savoir si la supposition de coûts plus élevés pour les MAS universitaires s'avère, le test d'hypothèse réalisé sur les offres en Suisse alémanique et au Tessin donne les résultats suivants: le prix des MAS universitaires est significativement plus élevé que celui des HES. Il convient toutefois d'appliquer à ce résultat les réserves formulées au chapitre 3.1.

- *Crédits ECTS (chapitre 3.2.1):* l'analyse approfondie des offres émanant des trois cantons de BE, LU et GE montre que l'on dispose des données sur les crédits ECTS pour deux bons tiers des offres. La majorité d'entre elles affichent 60 crédits, ce qui correspond au standard requis. Quelques filières ont des exigences supérieures, d'où des MAS à 70 crédits, d'autres à 75 et, enfin, certains qui demandent jusqu'à 180 crédits ECTS.
- *Prix (chapitre 3.2.2):* comme cela déjà été constaté pour l'analyse des prix englobant la totalité des cantons germanophones et le Tessin, l'analyse approfondie des prix statistiquement exploitables des filières de trois cantons montre une forte dispersion, même associés à l'exigence des 60 crédits ECTS. Il est frappant de constater que les données sur les prix sont très disparates, qu'elles comprennent en particulier des prestations diverses: des taxes d'examen peuvent par exemple être comprises ou non.

Ces résultats conduisent à la conclusion suivante: les personnes intéressées sont confrontées à une transparence des coûts restreinte.

- *Admission (chapitre 3.2.3):* les conditions d'admission représentent un élément qualitatif pertinent en matière de pilotage, raison pour laquelle toutes les hautes écoles posent des standards ad hoc: ceux-ci comprennent le «diplôme d'une haute école», auquel s'ajoute la possibilité d'admettre des personnes dont l'aptitude à suivre ce cursus est démontrée par d'autres moyens.

Les résultats collectés pour les cantons de BE, LU et GE le démontrent: pour la grande majorité des filières MAS, un diplôme universitaire est exigé, la plupart du temps de niveau master. Les HES se satisfont, pour certaines filières de MAS, d'un bachelor, et certaines d'entre elles acceptent des solutions alternatives, par exemple l'admission «sur dossier». A ces deux conditions s'ajoute, pour la majorité des MAS, l'exigence de l'expérience pratique ou d'une activité sur le terrain parallèlement au suivi de la filière MAS. On note par ailleurs que nombre de MAS posent des conditions d'admission spécifiques. En résumé, la formulation des conditions d'admission est diverse et elle n'est pas toujours claire.

- *Durée (chapitre 3.2.4):* pour les étudiants, les facteurs «durée de la formation», et «temps à y consacrer», sont ajoutés au prix dans la colonne des coûts. Il résulte de l'analyse dans les trois cantons que la formulation des données relatives à la durée de la filière MAS n'est pas uniforme, elle s'exprime en jours de présence, en semaines, mois, semestres et/ou années. L'analyse de ces unités de durée met un élément en lumière: dans les trois cantons observés, les MAS de HES durent en général un peu plus longtemps que ceux des universités.
- *Dénomination des titres (chapitre 3.3):* alors que les universités peuvent délivrer d'autres titres que «Master of Advanced Studies» et «Executive Master of business Administration» et qu'elles usent de cette possibilité, le domaine HES doit se limiter à ces deux titres auxquels s'ajoute le nom de l'institution ayant délivré ce titre, «HES», en vertu des recommandations de la CRUS de 2008 (voir tableau 3 en annexe).

Lors du choix des filières d'études en gérontologie, économie d'entreprise et en génie civil, on a pu observer – compte tenu des informations présentées sur les sites web concernés – que l'obligation de mentionner le nom de l'établissement ayant délivré le diplôme n'est pas systématiquement respectée. On peut donc présumer que la pratique des titres approximatifs se poursuit. Pour pouvoir dire précisément dans quelle mesure cela se produit dans le domaine des HES et quelle est la situation au niveau des universités, il faudrait poursuivre cette recherche. Vu la diversité de profil des types de hautes écoles (voir CRUS/CSHES/COHEP 2009) et la protection des titres, il conviendrait d'accorder une attention certaine à ce domaine.

- *Utilité (chapitre 3.4):* l'utilité des formations continues n'a été que peu étudiée en Suisse. De plus, aucune étude transversale portant sur les filières MAS n'a encore été publiée pour la partie germanophone de la Suisse. Peut-être cela tient-il au temps relativement court qui s'est écoulé depuis la création des MAS. Les ressources disponibles pourraient fournir une autre explication à cet état de fait. Les sondages effectués sur le terrain dans le cadre de la présente étude permettent de dire que de nombreux programmes, voire des directions, jugent utile d'interroger leurs diplômés, cela pour des motifs divers.

Etant donné les données dont on dispose, on peut partir de l'idée que, premièrement, un même titre, le «MAS» peut recouvrir un ensemble d'éléments non uniformes, qu'il s'agisse du prix, de la durée de la formation et des conditions d'admission. Inversement, des dénominations différentes comme «MAS», «EMBA» ou d'autres titres universitaires (voir chapitre 2) peuvent présenter des similitudes dans les caractéristiques analysées. Deuxièmement, il manque encore une recherche pointue pour étudier l'utilité des diplômes MAS, quels avantages ils représentent, et pour qui. Les résultats obtenus par la présente analyse exploratoire incitent à poser la question de l'utilité des offres MAS dans une perspective globale: quel est le bénéfice pour les diplômés, et pour les entreprises? Si l'on abordait ces questions sous un angle multifactoriel impliquant à la fois la micro-perspective (= l'individu) et la méso-perspective (= l'organisation), on pourrait fournir des résultats éclairants sur ce domaine d'offre. Troisièmement, s'il est vrai que les recommandations imposées par les organes de politique universitaire portant sur la dénomination des titres, l'ampleur et les conditions d'admission ont un effet normatif, il reste encore matière à standardiser. Les institutions utilisent cet espace hors norme, ce qui ne facilite pas l'obtention de la transparence recherchée.

Les réponses apportées aux sept questions de fond fournissent enfin un tableau riche en nuances, susceptible de générer des avis différents et qui soulève d'autres questions. Si l'on considère l'ensemble du domaine de la formation postgrade, on peut penser, d'un côté, que grâce à la standardisation des formats, le secteur universitaire qui y est actif est assez homogène, tout pourrait donc rester tel quel. Mais d'un autre côté, l'analyse fondée sur l'interrogation d'une base de données met aussi les différences en évidence. On peut ainsi se reposer la question du besoin d'opérer des corrections, notamment à propos de la disparité des prix. Les facteurs qui influent sur les prix sont nombreux, mais ne pourrait-on pas voir dans la disparité des finances d'inscription aux formations entre filières un reflet des deux pôles que sont l'orientation vers une profession et l'orientation vers une fonction (voir Weber et al. 2010b: 36). Les offres orientées vers l'aspect profession servent au suivant: «Stabilisierung und späteren Monopolisierung von Berufsfeldern» (ibid.). Par contre, les offres orientées vers une fonction transmettent «un savoir et des capacités qui permettent d'accomplir des tâches précises dans des domaines divers (par exemple les formations MBA (...))» (ibid.). Certains estiment que, pour les offres orientées vers une profession, «les candidats payent le prix demandé par l'institution ou ils décident de renoncer à la formation continue en question» (ibid.: 38). Selon une autre explication, pensable elle aussi, «les institutions pourraient maintenir les prix de l'offre à un bas niveau si elles faisaient usage de synergies institutionnelles» (ibid.: 38). Sur le plan des conditions d'admission, il faudrait examiner, lorsque celles-ci ne sont pas clairement définies, quel diplôme d'une haute école est exigé, comment les règles énoncées sont appliquées dans la pratique, qui est chargé de veiller à ce qu'elles soient respectées et quelles méthodes d'évaluation sont appliquées lorsque les admissions se font «sur dossier». La question des crédits ECTS mériterait elle aussi une sérieuse investigation pour déterminer comment diverses méthodes d'apprentissage sont

pondérées (présence aux cours, études personnelles avec consignes de travail, travail de fin d'études, stage pratique, etc.), comment elles s'articulent entre elles et si elles présentent des caractéristiques spécifiques de l'enseignement en haute école ou plutôt de l'enseignement des hautes écoles ou encore des spécificités des MAS? Ce genre de recherches pourrait contribuer à une meilleure compréhension des spécificités mises en lumière. En effet, en se fondant sur les données obtenues, il serait possible de définir précisément des mesures adaptées en matière de transparence, de qualité, de communication et de régulation.

5 Bibliographie

AG WBS (2001): Inventarisierung und Harmonisierung der akademischen Abschlüsse im Bereich der universitären Weiterbildung.

Backes-Gellner, Uschi / Tuor, Simone (2009): Kosten-Nutzen-Analysen im Bereich der beruflichen Bildung aus einer erweiterten Perspektive. Zürich: Institut für Strategie und Unternehmensökonomik (ISU), Universität Zürich.
<http://www.skbf-csre.ch/pdf/10047.pdf> (letzter Zugriff 02.11.2010).

Bundesamt für Statistik (BFS) (2009a): Abschlüsse der universitären Hochschulen 2009. Basistabellen. Neuchâtel: Bundesamt für Statistik.
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/15/06/data.html> (letzter Zugriff: 02.11.2010).

Bundesamt für Statistik (BFS) (2009b): Abschlüsse der Fachhochschulen (FH) 2009: Basistabellen. Neuchâtel: Bundesamt für Statistik.
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/15/06/data.html> (letzter Zugriff: 02.11.2010).

CRUS/KFH/COHEP (2009): Die drei Hochschultypen im schweizerischen Hochschulsystem. Stand 23. November 2009.

CRUS (2009): Qualifikationsrahmen für den schweizerischen Hochschulbereich. nqf.ch-HS. Fassung vom 23. November 2009.

CRUS (2008): Empfehlungen der CRUS für die koordinierte Erneuerung der Lehre an den universitären Hochschulen der Schweiz im Rahmen des Bologna-Prozesses. Fassung vom 1. Oktober 2008.

CRUS (2003): Gliederung und Abschlüsse in der universitären Weiterbildung. Harmonisierungsgrundsätze im Rahmen der Bologna-Reform. Bereinigtes Arbeitspapier mit Beschlussanträgen zuhanden der CRUS PV vom 6./7.11.2003. Version 5.4/20.10.2003. Bern: CRUS.

EDK (2005): Richtlinien für Weiterbildungsmaster (MAS) in der Lehrerinnen- und Lehrerbildung vom 15. Dezember 2005.

EVD (2005): Verordnung des EVD über Studiengänge, Nachdiplomstudien und Titel an Fachhochschulen vom 2. September 2005 (Stand am 4. Oktober 2005).

Hanhart, Siegfried / Meier, Caroline (2005): Die berufliche Weiterbildung in öffentlichen und privaten Unternehmen in der Schweiz: Kosten, Nutzen und Finanzierung. Zürich: Verlag Rüegger.

KFH (2008): Empfehlungen Weiterbildung an den Fachhochschulen vom 27. Januar 2006. Bern.

Management im Gesundheitswesen (M. H. A.), Unterlagen der Nachbefragungen zu vier Kohorten. Bern: Universität Bern.

Mühlemann, Samuel / Wolter, Stefan C. / Fuhrer, Marc / Wüest, Adrian (2007): Lehrlingsausbildung – ökonomisch betrachtet. Ergebnisse der zweiten Kosten-Nutzen-Studie. Zürich: Verlag Rüegger.

Schneider, Hans-Dieter / Knaus, Alan / Pourtois, Jean-Pierre / Spicher, Pascale / Ulich, Dieter (1995): Die Arbeit der Weiterbildungsstellen an den kantonalen Hochschulen der Schweiz: Schlussbericht. Bern: BBW.

Reichert, Sybille (2007): Universitäre Weiterbildung in der Schweiz: Bestandsaufnahme und Perspektiven im europäischen Vergleich. Bern: Staatssekretariat für Bildung und Forschung.

Schmid, Kurt (2008): Zum Nutzen der Weiterbildung. Internationaler Literaturreview und individuelle Weiterbildungserträge von TeilnehmerInnen an WIFI-Kursen. Wien: Institut für Bildungsforschung der Wirtschaft (ibw).

Schweri, Jürg / Mühlemann, Samuel / Pescio, Yasmina / Walther Belinda / Wolter, Stefan C. / Zürcher, Lukas (2003): Kosten und Nutzen der Lehrlingsausbildung aus der Sicht der Schweizer Betriebe. Chur: Rüegger.

Weber, Karl / Tremel, Patricia / Balthasar, Andreas / Fässler, Sarah (2010a): Programmatik und Entwicklung der Schweizer Fachhochschulen. ZUW-Arbeitsbericht 38. Bern: Universität Bern, Zentrum für universitäre Weiterbildung.

Weber, Karl / Balthasar, Andreas / Tremel, Patricia / Fässler, Sarah (2010b): Gleichwertig, aber andersartig? Zur Entwicklung der Fachhochschulen in der Schweiz. Basel/Bern: Gebert Rüt Stiftung.

Weber, Karl (2005): Bildungssystem als Kontext der universitären Weiterbildung. In: Jütte, Wolfgang / Weber, Karl (Hrsg.): Kontexte wissenschaftlicher Weiterbildung. Entstehung und Dynamik von Weiterbildung im universitären Raum. Münster: Waxmann Verlag, S. 34–55.

Weisser, Jan / Wicki, Martin (1997): Die Wirksamkeit universitärer Weiterbildungsveranstaltungen aus der Perspektive der Teilnehmenden. Evaluation im Auftrag des Bundesamtes für Bildung und Wissenschaft. Bern: Universität Bern, Koordinationsstelle für Weiterbildung.

Wolter, Stefan C. (2005): Nachfrageorientierte Finanzierung in der universitären Weiterbildung? In: Jütte, Wolfgang / Weber, Karl (Hrsg.): Kontexte wissenschaftlicher Weiterbildung. Entstehung und Dynamik von Weiterbildung im universitären Raum. Münster: Waxmann. S. 128–135.

6 Annexe

Tableau 3: Offres MAS des hautes écoles: institutions et exigences ²⁵

Types de hautes écoles (HE)			
	Universités (HEU)	HES	HEP
Dénomination du MAS	«Master of Advanced Studies MAS». Compétence relevant de l'université: admettre des titres introduits de longue date comme «MBA», «Executive MBA» et «MPH».	«Master of Advanced Studies [nom de la HES] en [domaine d'étude]»; abréviation: MAS [nom de la HES]. Ou: «Executive Master of Business Administration [nom de la HES]»; abréviation: EMBA [nom de la HES]»	«Master of Advanced Studies [nom de la HES] en [domaine d'étude]»; abréviation: MAS [nom de la HES].
Institution	Seules sont nommées «formation continue universitaire» les filières organisées sous la responsabilité et la surveillance d'une université.	La CSHEs salue la coopération dans la formation continue. Partenariats possibles: HES avec d'autres hautes écoles (HES, HEU, HEP); Partenaires pour les stages pratiques; les organisations professionnelles.	La demande de reconnaissance d'un diplôme MAS sur le plan suisse peut être déposée auprès de la CDIP dès les diplômes d'enseignement d'au moins une discipline d'un domaine d'études de l'institution de formation en question ont été reconnus par la CDIP.
Exigences	Au moins 60 crédits ECTS, mémoire de fin d'études et stage éventuel compris.	Au moins 60 crédits ECTS. La filière d'études MAS s'achève par la rédaction d'un mémoire.	Au moins 60 crédits ECTS. La présence aux cours est requise pour au moins 20% de la formation continue menant au MAS.
Conditions d'admission	Diplômes requis en principe: licence, diplôme de niveau master des domaines d'études d'une HEU, d'une HES ou d'une HEP (ou év. un baccalauréat [bachelor] + expérience prof. ou une formation de niveau équivalent pour admission «sur dossier»). Toute HEU peut définir des conditions d'admission plus restrictives.	L'admission à une filière d'études MAS présuppose un diplôme de HEU. Les étudiants qui en sont dépourvus peuvent être admis si leur capacité à suivre ces études est démontrée par un autre moyen.	Les formations continues MAS présupposent un diplôme universitaire ou un diplôme d'enseignement reconnu par la CDIP. Les étudiants qui en sont dépourvus peuvent être admis si leur capacité à suivre ces études est démontrée par un autre moyen.
Droit	Réglé sur le plan cantonal (EPF: fédéral).	Réglé sur le plan fédéral.	Réglé sur le plan cantonal.

²⁵ Sources utilisées pour ce tableau: pour les universités, cf. CRUS (2008:35-37); pour les HES, cf. DFE (2005) et CSHEs (2008); pour les HEP: cf. CDIP (2005). Ad réglementation des niveaux DAS et CAS, cf. aussi <http://www.swissuni.ch/titles/index>.

Tableau 4: Enquête de satisfaction auprès des diplômé•e•s en «Management im Gesundheitswesen M. H. A» – Questions posées (traduction)

Questions posées dans l'enquête (traduction)	
3h	Je trouve adéquate la méthode d'évaluation appliquée à cette formation post-grade avec évaluation des travaux écrits et examens sanctionnés par des crédits.
3f	J'ai l'impression que ces études postgrade m'ont ouvert d'autres perspectives professionnelles.
3e	Il me semble que mes partenaires de discussion et de négociation me perçoivent comme plus compétent depuis que j'ai accompli cette formation.
3d	J'ai l'impression que grâce à cette formation, j'ai gagné en assurance et en efficacité dans mon quotidien professionnel.
3i	Quand je pense à ce que cette formation m'a coûté et aux avantages que j'en retire, je peux dire que cela en a valu la peine.
3g	J'estime aujourd'hui que le rapport coûts – bénéfices est approprié.
3c	J'ai atteint le 3 ^e objectif de cette formation, soit développer des aptitudes et des attitudes en matière de motivation du personnel, gestion des relations avec les cadres d'autres organisations, estimation réaliste de ma propre personne et de mes perspectives de carrière.
3b	J'ai atteint le 2 ^e objectif de cette formation, soit de résoudre des problèmes de management de mon environnement professionnel en appliquant des connaissances et méthodes scientifiques et en développant des stratégies globales fondées sur des normes.
3a	J'ai atteint le 1 ^{er} objectif de cette formation, soit établir des liens pertinents, reconnaître les développements en matière de santé publique et en suivre l'évolution de manière autonome.
1	Si vous faites le bilan aujourd'hui: comment évaluez-vous l'utilité de cette formation pour vous? Veuillez noter la valeur que vous jugez adéquate sur l'échelle suivante (...).
4	Recommanderiez-vous la formation «Management en santé publique» à une ou un collègue? Veuillez cocher la réponse que vous jugez adéquate (...).
9	Si vous vous retrouviez comme hier dans la situation de décider si vous voulez ou non suivre la formation «Management en santé publique», referiez-vous le même choix?

Impressum
© 2011 by Universität Bern,
Zentrum für universitäre Weiterbildung

Bezugsquelle:
Universität Bern
Zentrum für universitäre Weiterbildung
Schanzeneckstrasse 1
Postfach 8573
CH-3001 Bern
www.zuw.unibe.ch
bibliothek@zuw.unibe.ch

ISBN 978-3-906587-35-6
Prix: CHF 15.–

Traduction de la 2e édition remaniée, février 2011